

AVIRON AGENAIS

Cité La Salève - Rue Jean Laffore

47000 AGEN

Email :

aviron.agenais47@gmail.com<http://www.aviron-agenais.fr>

Tel : 06 87 86 71 69

(merci de laisser un message)

FICHE D'INSCRIPTION LICENCE A**Saison 2022-2023**

(de septembre 2022 à août 2023)

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Comment nous avez-vous connu?

NOM :	Prénom:		
Date de naissance:			
Adresse:			
Code postal:	Ville:		
Tél.Dom:	Tél.Travail:	Portable:	
Email:			
Profession:		Employeur:	
Etablissement scolaire fréquenté :			

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS POUR LES MINEURS

PÈRE ou responsable légal :	MÈRE:
Profession:	Profession:
Employeur:	Employeur:
Comité d'entreprise: OUI NON	Comité d'entreprise: OUI NON

PERSONNE DE CONTACT EN CAS D'URGENCE

NOM :	Prénom:	Qualité (Père, Mère, Tuteur...):
Adresse:		
Tél.Dom:	Tél.Travail:	Portable:

LICENCE forfaitaire et non remboursable

(dont 57€ réversés aux instances sportive).

Coût annuel de la licence :

Mineurs : 200€

Adultes : 230€

Si cumul licence A et licence I annuelles 540€**Réduction famille :** Nous consulterPaïement :

- Païement en totalité à l'inscription.

- Possibilité de règlement en 3 mensualités maximum.

Mode de Païement:

- Chèque, ANCV.

Frais de participation:

- Il sera demandé aux compétiteurs une participation aux frais de transport, hébergement et restauration avant les déplacements sur les différents lieux de compétition et régates.

Fait à Agen le :

Signature :

PIÈCES A JOINDRE

- Une photo d'identité pour les nouveaux inscrits.
- Questionnaire santé pour les mineurs et pour les majeurs (en cas de renouvellement de licence) ou certificat médical obligatoire pour les majeurs avec la mention "ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition".
- Un certificat de natation de 25 mètres avec immersion de la tête ou l'attestation sur l'honneur signée.

ASSURANCES

L'aviron Agenais est assuré auprès de la MAIF.

- Directement pour les dommages causés aux biens (contrat RAQVAM n° 134 72 78 T).

- Par l'intermédiaire de la Fédération Française d'Aviron auprès duquel il est affilié.

Le club d'Aviron Agenais bénéficie des garanties de contrat fédéral n° 1 775 135 N couvrant sa responsabilité civile, celle de ses préposés et celles des pratiquants du sport (étendue et montant de la garantie affichée dans le hall d'entrée du club et disponible sur demande).

- Il est également possible de contracter une assurance individuelle complémentaire auprès de la MAIF, appelée IA SPORT+, pour un montant de 10,65 euros par an (renseignements sur demande).

AUTORISATIONS PARENTALES

- **PRATIQUE DE L'AVIRON (pour les mineurs):**

Je soussigné(e)

en qualité de

autorise mon enfant

à pratiquer l'aviron au sein de l'Aviron Agenais.

Je donne pouvoir aux responsables de l'Aviron Agenais pour veiller à ce que la discipline imposée aux rameurs soit respectée par mon enfant.

- **EN CAS D'ACCIDENT:**

J'autorise les responsables de l'Aviron Agenais à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires en cas d'accident : (Traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale en cas d'urgence.)

Centre hospitalier choisi:

Nom de médecin traitant:

Numéro de téléphone:

- **INFORMATIONS MÉDICALES DU RAMEUR:**

Traitement médical:

Groupe sanguin:

DROIT A L'IMAGE

la diffusion des images prises dans le cadre de l'Aviron Agenais sur lesquelles moi ou mon enfant (pour les rameurs mineurs) pourrais figurer et je cède mes droits à l'Aviron Agenais sur toutes les photos que je pourrais lui transmettre.

Signature de l'adhérent

Précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature du représentant légal (pour les mineurs)

NOM, Prénom, qualité, précédée de la mention "lu et approuvé"

ATTESTATION SUR L'HONNEUR: NATATION SUR 25 MÈTRES

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur (cocher la bonne case).

Savoir nager 25m avec une immersion temporaire de la tête.

Que mon enfant

sait nager 25m avec une immersion temporaire de la tête.

Signature de l'adhérent

Précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature du représentant légal (pour les mineurs)

NOM, Prénom, qualité, précédée de la mention "lu et approuvé"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Tout rameur inscrit à l'Aviron Agenais atteste avoir pris connaissance du livret du rameur et du règlement intérieur du club, dont il accepte chaque point.

Les mineurs doivent être amenés et récupérés par un adulte responsable aux séances prévues pour leur entraînement. En cas d'impossibilité d'assurer un entraînement, les moniteurs sont tenus d'informer directement les parents le plus rapidement possible. Il appartient à l'adulte qui accompagne le mineur de s'assurer de la présence effective du moniteur de l'association dans le cas ou un empêchement de dernière minute n'aurait pas permis à l'association de prévenir les parents. **En l'absence d'un responsable de l'Association, aucun mineur ne doit être laissé seul, les parents en assurent alors l'entière responsabilité.**

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations demandées dans la présente fiche d'inscription sont nécessaires à votre souscription à l'Aviron Agenais. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient communiquées à des tiers en adressant un courrier à:
Aviron Agenais - Cité La Salève - Rue Jean Laffore - 47000 AGEN ou par E-Mail à : aviron.agenais47@gmail.com